



Le SÉNAT et l'ESSEC ouvrent l'appel à projets de la 16^e édition de Tremplin Entreprises

Le concours national des entreprises innovantes

Paris, le 11 janvier 2016 - Le Sénat et l'ESSEC Business School lancent la 16^e édition de Tremplin Entreprises. Ce concours national permet aux startups innovantes d'accélérer leur recherche de fonds en rencontrant des investisseurs au Sénat, mais pas seulement. Être lauréat de Tremplin Entreprises c'est aussi décrocher un Label de référence, reconnu par les acteurs du capital risque, et obtenir l'un des 8 Prix du concours : 4 Grands Prix de 10 000 euros, 3 Prix coup de cœur en sciences de la vie de 5 000 euros et 1 Prix coup de cœur Le Figaro Economie.

Pour concourir à Tremplin Entreprises, les porteurs de projets innovants sont invités à déposer leur candidature du **11 janvier au 14 février** dans l'une des 4 catégories du concours : Energies, matériaux et composants ; Internet et services ; Logiciels et systèmes ; Sciences de la vie, [en cliquant ici](#). Un jury de 45 experts sélectionnera les 30 lauréats qui se présenteront devant investisseurs et experts de l'innovation à la **Finale le 20 juin au Sénat**.

En tant que **Président du comité de sélection, Philippe Adnot, Sénateur et Président du Conseil Général de l'Aube** s'adresse aux entrepreneurs : « *Cette année plus encore que les précédentes, votre acte de candidature porte l'espoir et atteste que notre pays recèle de nombreux talents qui ne demandent qu'à s'exprimer. Le Sénat continuera de vous soutenir, alors soyez nombreux à tenter votre chance en 2016. La France a besoin de vous.* »

Les startups innovantes sont désormais de vrais leviers de croissance pour l'économie. Le concours Tremplin Entreprises reflète bien cette dynamique : 13 des 30 lauréats 2015 ont déjà levé des fonds pour un montant cumulé de 19 M€.

Erwan Keraudy, co-fondateur et CEO de Cybelangel, lauréat Grand Prix 2015 dans la catégorie Internet et services déclare : « *Tremplin a été un gage de sérieux formidable et nous a apporté une visibilité forte en 2015. Quelques mois après l'obtention du Grand Prix, nous avons levé 1 M€. Depuis, nous aurons triplé nos effectifs en seulement une année et notre objectif, en 2016, sera de devenir un leader européen de la cybersécurité.* »

Les investisseurs montrent un intérêt croissant pour ces jeunes entreprises d'avenir. Ils ont investi entre 400 K€ et 4 M€ avec une moyenne de 1,4 M€. Par ailleurs, les sommes levées par les lauréats 2015 sont déjà supérieures à celles levées par les lauréats 2013 (+13%).

Pour **Julien Morel, Directeur Exécutif d'ESSEC Ventures**, « *Chaque année, l'impact des start-ups innovantes est plus fort, plus visible sur notre société. L'ESSEC, depuis le début des années 2000 accompagne ce mouvement en formant et accompagnant les entrepreneurs et en facilitant leur financement. Cette 16^e édition du grand concours Tremplin symbolise l'engagement et le soutien sans faille de l'Ecole pour les entrepreneurs.* »

Cette année, 30 partenaires animent cet événement de référence des acteurs du capital risque qui découvriront les 30 meilleures startups à la Finale, le 20 juin 2016 au Sénat.

Chiffres clés

Depuis 1999 :

- 3599 projets examinés et 417 lauréats sélectionnés

Pour l'édition 2016 :

- 300 candidatures attendues de la France entière
- 30 lauréats
- 4 catégories : Energies, matériaux et composants ; Internet et services ; Logiciels et systèmes ; Sciences de la vie
- 8 Prix : 4 Grands Prix de 10 000€, 3 Prix coup de cœur de 5 000€ en sciences de la vie de et 1 Prix coup de cœur Le Figaro Economie

Candidatez sur www.tremplinentreprises.com et suivez-nous sur [#tremplin2016](https://twitter.com/tremplin2016)

Dates clés

- Ouverture de l'appel à projets : 11 janvier 2016
- Clôture de l'appel à projets : 14 février 2016
- Oraux de sélection des lauréats : 6 et 7 avril 2016
- Ouverture des inscriptions pour les investisseurs et business angels : fin avril 2016
- Finale des 30 lauréats, pitch investisseurs et remise des prix : 20 juin 2016

Contact presse : Luisa Maschio, Tel. : +33 (0) 146 92 49 58 - maschio@essec.fr

A propos du Sénat

Le Sénat est l'une des deux assemblées composant le Parlement. Il a constitutionnellement une vocation spécifique : il représente les collectivités territoriales de métropole et d'outre-mer ainsi que les Français établis hors de France. Les 348 Sénateurs sont élus au suffrage universel indirect pour un mandat de six ans.

Le Sénat est chargé par la Constitution de trois missions principales : l'examen des projets et des propositions de loi, le contrôle de l'action du Gouvernement et l'évaluation des politiques publiques.

Le Sénat porte une attention particulière aux entreprises. Une délégation aux entreprises a ainsi été créée en novembre 2014 afin d'informer le Sénat sur la situation des entreprises, d'aller à leur rencontre sur le terrain et de proposer des mesures visant notamment à simplifier les normes applicables à l'activité économique.

www.senat.fr

Retrouvez le Sénat sur Facebook : www.facebook.com/senat.fr et sur Twitter : [@Senat_Info](https://twitter.com/Senat_Info)

À propos de l'ESSEC

L'ESSEC, fondée en 1907, est un acteur majeur de l'enseignement de la gestion sur la scène mondiale. Avec 4 880 étudiants, une large gamme de programmes en management, des partenariats avec les plus grandes universités dans le monde, un réseau de 47 000 diplômés, un corps professoral composé de 142 professeurs permanents en France et à Singapour et 18 professeurs émérites, reconnus pour la qualité et l'influence de leurs recherches, l'ESSEC perpétue une tradition d'excellence académique et cultive un esprit d'ouverture au service des activités économiques, sociales et de l'innovation. En 2005, l'ESSEC a ouvert un campus en Asie, l'ESSEC Asia-Pacific, stratégiquement situé à Singapour. Ce campus représente pour l'ESSEC l'opportunité de participer à la croissance de l'Asie et d'apporter son expertise dans cette région en pleine expansion. Pour toute information complémentaire : www.essec.fr ou essec.edu/asia